



INTERPOL

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2007





Quelques mots sur INTERPOL

Créé en 1923, INTERPOL est la plus grande organisation internationale de police au monde. Sa mission consiste à aider les services chargés de l'application de la loi de ses 186 pays membres à lutter contre toutes les formes de criminalité transnationale.

INTERPOL propose aux services de police du monde entier une infrastructure de soutien technique et opérationnel à la pointe de la technologie pour leur permettre de répondre aux défis de plus en plus nombreux de la criminalité du 21^{ème} siècle. L'Organisation concentre son action dans six domaines de criminalité prioritaires : la corruption, les stupéfiants et la criminalité organisée, la criminalité financière et liée aux technologies de pointe, les malfaiteurs en fuite, la sûreté publique et le terrorisme, et le trafic d'êtres humains.

Le Secrétariat général d'INTERPOL se trouve à Lyon (France). Il fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par an. L'Organisation compte également six bureaux régionaux à travers le monde et une représentation auprès des Nations Unies, à New York. Chaque pays membre dispose d'un Bureau central national dont l'effectif est composé de fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi hautement qualifiés.



Table des matières

2	AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
4	2007, L'ANNÉE DES GRANDES PREMIÈRES POUR INTERPOL
6	GOUVERNANCE
6	Le Comité exécutif donne orientations et conseils
7	L'Assemblée générale adopte des résolutions déterminantes à Marrakech
8	PRESTATIONS OFFERTES AUX SERVICES CHARGÉS DE L'APPLICATION DE LA LOI DU MONDE ENTIER
8	MIND et FIND viennent en aide aux agents présents sur le terrain
9	Les notices et les diffusions ont permis 5 234 arrestations
10	Le nombre d'enregistrements et de recherches dans les bases de données continue à progresser
12	Faire en sorte que la technologie des bases de données reste à la pointe du progrès
13	Une assistance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, aux polices du monde entier
14	Analyser les tendances de la criminalité et soutenir les opérations
15	Former le personnel des services chargés de l'application de la loi et développer ses compétences, dans le monde entier
16	PRINCIPAUX PROJETS ET RÉALISATIONS
16	La lutte contre la criminalité au 21 ^{ème} siècle
17	Fourniture d'un appui régional à la police
19	Sûreté publique et terrorisme
21	Trafic d'êtres humains
22	Stupéfiants et organisations criminelles
24	Criminalité financière et liée aux technologies de pointe
26	Corruption
26	Malfaiteurs en fuite
28	LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX
28	L'assistance aux Nations Unies dans la lutte contre le terrorisme
28	L'éradication des faux médicaments avec l'Organisation mondiale de la santé
29	Lutter contre la production de drogues avec l'organisation mondiale des douanes
29	Œuvrer à une Europe plus sûre
30	Relier ASEANAPOL aux polices du monde
30	Renforcer les capacités des services de police dans les pays de la Communauté des États indépendants
30	Opérations menées conjointement avec les services chargés de l'application de la loi régionaux
34	SERVICES D'APPUI
34	Ressources humaines
34	Affaires juridiques
35	Communication
36	FINANCES

AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ronald K. NOBLE

L'année 2007 a été exceptionnellement stimulante et féconde pour INTERPOL. Nous avons travaillé dans l'objectif de proposer une vision de l'action policière internationale qui soit en phase avec le 21^{ème} siècle.

Le mois de juillet a été marqué par une réussite majeure avec le raccordement de la Somalie à I-24/7, notre système de communication policière sécurisée. Pour la première fois dans l'histoire d'INTERPOL, l'ensemble de nos 186 pays membres ont pu communiquer et échanger des informations de police vitales par l'intermédiaire d'un réseau sécurisé. Je m'y étais personnellement engagé lorsque j'ai été élu Secrétaire Général en 2000, et je suis heureux que nous ayons pu honorer cette promesse essentielle.

En octobre, un appel à témoins sans précédent a permis l'identification et l'arrestation d'un pédocriminel en série présumé. Cette affaire a montré au monde comment INTERPOL pouvait mobiliser les compétences de la police au niveau international, le pouvoir des médias et le désir du public de contribuer à l'effort mondial.

Nous avons travaillé sans relâche à convaincre les pays de l'urgente nécessité de protéger leurs frontières des terroristes et autres malfaiteurs dangereux. Nous avons été entendus car à la fin de l'année, la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés et perdus avait permis d'obtenir 6 000 réponses positives, soit plus du double de l'année précédente. Nous avons également publié un nombre record de plus de 3 000 notices rouges, que nos pays membres considèrent manifestement comme le moyen le plus efficace d'alerter la communauté mondiale des services chargés de l'application de la loi au sujet de dangereux malfaiteurs en fuite.

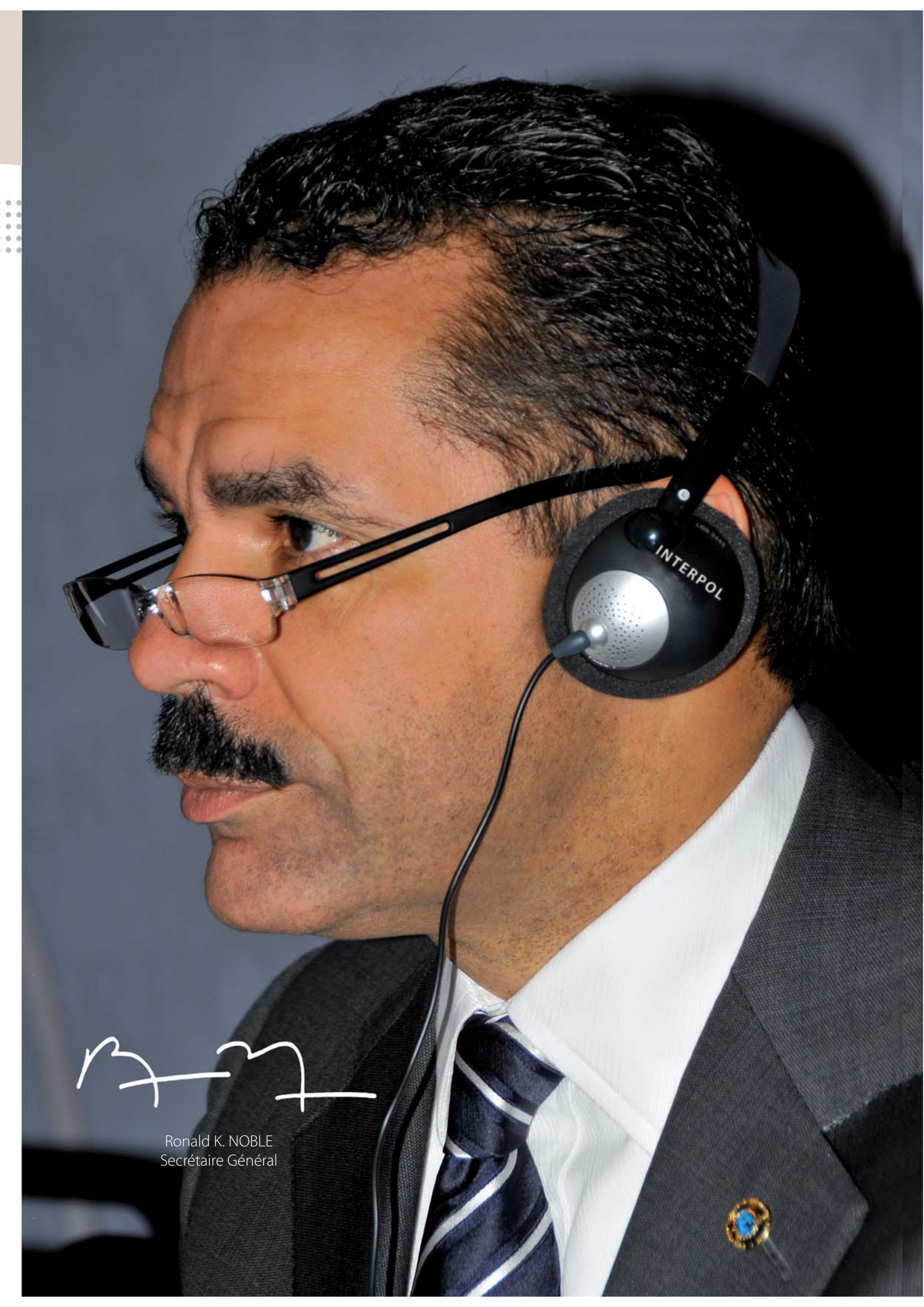
Une évolution technologique majeure a été le premier déploiement régional de nos solutions MIND/FIND dans les Caraïbes, à l'occasion de la Coupe du monde de cricket. Les agents chargés des contrôles dans les aéroports et aux frontières ont ainsi pu avoir directement accès à nos bases de données dans le cadre d'un dispositif de sécurité qui sera utile à la région dans les années qui viennent.

L'année 2007 a également vu le lancement d'une autre innovation technologique, I-link, qui va centraliser les informations contenues dans les bases de données d'INTERPOL et en automatiser le traitement, ce qui va permettre aux enquêteurs de nos pays membres de faire le lien avec d'autres requêtes et de rapprocher des données éparpillées pour les aider dans leurs enquêtes.

Les professionnels de l'application de la loi doivent faire face à une réalité : celle de la grande disparité de moyens parmi nos pays membres. C'est la raison pour laquelle, en 2007, nous avons fait de la formation et du perfectionnement de la police notre quatrième fonction essentielle, afin de permettre aux services de police des régions les moins développées de renforcer leurs compétences. Je salue le gouvernement allemand qui a pris conscience de cette priorité et s'est engagé à soutenir OASIS Afrique. Ce nouveau programme aidera les pays africains à s'équiper de meilleurs systèmes et de meilleures infrastructures afin de pouvoir prendre une part plus active à l'action policière internationale.

En 2007, l'ensemble de nos activités ont rendu INTERPOL plus fort et mieux armé pour aider les services de police à relever, d'une manière exhaustive et durable, les défis de la lutte contre la criminalité du 21^{ème} siècle.

Les réalisations dont il est fait état dans le présent rapport n'ont été possibles que grâce au dévouement et au dur labeur des femmes et des hommes de nos Bureaux centraux nationaux, au professionnalisme de la police et des autres services chargés de l'application de la loi de nos pays membres, à l'impulsion donnée par notre Comité exécutif et au personnel du Secrétariat général et de ses bureaux régionaux.

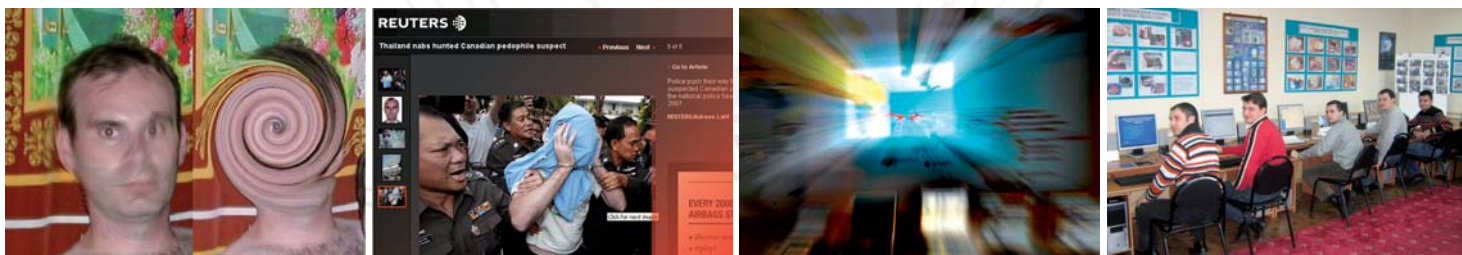


R K Noble

Ronald K. NOBLE
Secrétaire Général



2007, L'ANNÉE DES GRANDES PREMIÈRES POUR INTERPOL



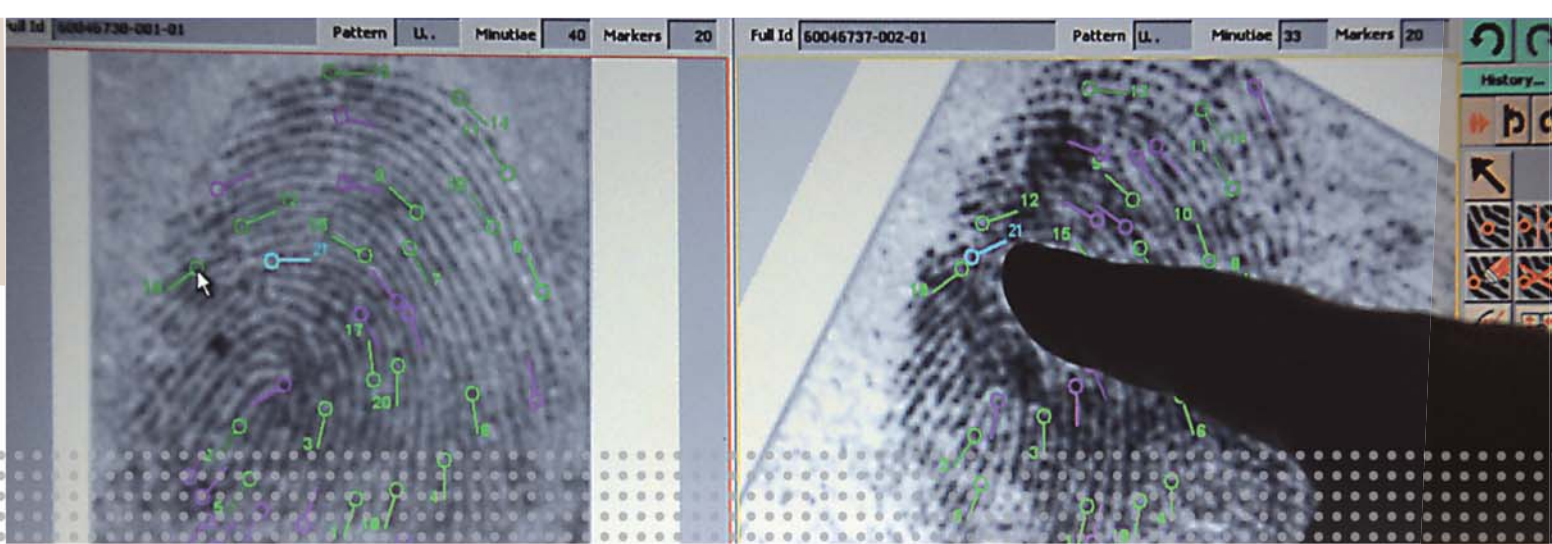
L'ANNÉE 2007 A ÉTÉ MARQUÉE PAR DE NOMBREUSES GRANDES PREMIÈRES ET DES RÉSULTATS QUI FONT FIGURE DE RECORDS DANS L'HISTOIRE D'INTERPOL.

PROTECTION DES CITOYENS

- Seulement 11 jours après le **premier appel à témoins jamais lancé** par INTERPOL, un pédocriminel en série a été identifié et arrêté. S'inscrivant dans le cadre de l'Opération Vico, cet appel a suscité le nombre record de 1,6 million de consultations du site Web d'INTERPOL en une seule journée.
- Plus de **3 000 notices rouges**, ayant pour objet l'arrestation de personnes recherchées, **ont été publiées au cours de cette seule année.**
- **5 234 arrestations** ont été opérées sur la base d'une notice ou d'une diffusion.

OUVERTURE DE L'ACCÈS AUX SERVICES, INNOVATION ET MISE À DISPOSITION D'UNE INFRASTRUCTURE FIABLE

- Avec le raccordement du B.C.N. de Mogadishu (Somalie), **l'ensemble des 186 pays membres d'INTERPOL ont pour la première fois été reliés à I-24/7**, le système de communication policière sécurisée.
- La Croatie a fait œuvre de précurseur en expérimentant **l'accès mobile aux bases de données d'INTERPOL à partir de téléphones et d'ordinateurs portables.**
- Les Caraïbes sont devenues **la première région à avoir accès dans sa totalité à MIND/FIND**, dans le cadre d'un dispositif de sécurité mis en place pour la Coupe du monde de cricket.
- Le Système de reconnaissance automatisée des empreintes digitales et le Système de documentation criminelle d'INTERPOL ont été accessibles **24 heures sur 24 et les 365 jours de l'année.**
- Les services de police du monde entier ont effectué plus d'**un million de recherches dans la base de données nominatives d'INTERPOL sur les auteurs d'infractions.**
- Plus de **10 millions de messages ont été échangés** entre le Secrétariat général et les B.C.N.
- À la fin de l'année, la base de données SLTD contenait des informations sur **14 millions de documents de voyage volés et perdus.**



NOUVELLES INITIATIVES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET DE FORMATION DU PERSONNEL DE POLICE

- Le **Programme international de formation de police INTERPOL** a produit sa première promotion de diplômés.
- Plus de 400 personnes ont été arrêtées dans toute l'Asie à la suite de la première **opération de lutte contre les paris illégaux sur les matches de football coordonnée par INTERPOL.**
- **INTERPOL a contribué par des renseignements et des travaux d'analyse à une opération de Frontex (Amazon) visant l'immigration illégale de l'Amérique du Sud vers l'Union européenne.**
- Un accord de siège a été signé avec l'Autriche en vue de la création à Vienne de **l'École supérieure INTERPOL de lutte anticorruption**, le premier établissement de ce type à voir le jour dans le monde.
- Le **Centre INTERPOL de formation à la lutte contre le trafic d'héroïne** a ouvert ses portes à Domodedovo, près de Moscou.
- Afin de renforcer la collaboration existante, **un bureau de liaison a été ouvert au siège d'Europol**, à La Haye (Pays-Bas).
- Les pays membres ont manifesté leur soutien en s'acquittant de **99 % des contributions statutaires**, soit la presque totalité des sommes appelées.

GOVERNANCE



LE COMITÉ EXÉCUTIF DONNE ORIENTATIONS ET CONSEILS

Le Comité exécutif d'INTERPOL s'est réuni à quatre reprises en 2007, donnant des orientations, prenant des décisions pour l'Organisation et veillant avec le Secrétaire Général à ce que les activités d'INTERPOL soient conformes à ses décisions et à celles de l'Assemblée générale.

Outre leurs obligations statutaires, les membres du Comité exécutif ont représenté INTERPOL lors de réunions régionales et se sont tenus en contact régulier avec les chefs de police et d'autres autorités de leur région. En 2007, un nouveau Vice-président pour l'Europe et de nouveaux Délégués pour l'Afrique et pour l'Europe ont été élus.

Fin 2007, la composition du Comité exécutif était la suivante :

Président

Jackie Selebi, Afrique du Sud, 2004 - 2008

Vice-président pour les Amériques

Arturo Herrera Verdugo, Chili, 2006 - 2009

Vice-président pour l'Asie

Boon Hui Khoo, Singapour, 2006 - 2009

Vice-président pour l'Europe

Juergen Stock, Allemagne, 2007 - 2010 (Nouveau)

Délégués pour l'Afrique

Farid Bencheikh, Algérie, 2007 - 2008 (Nouveau)

Mostapha Mouzouni, Maroc, 2006 - 2009

Délégués pour les Amériques

Thomas V. Fuentes, États-Unis, 2006 - 2009

Zulmar Pimentel Dos Santos, Brésil, 2005 - 2008

Délégués pour l'Asie

Ki Ryun Park, République de Corée, 2006 - 2009

Vijay Shanker, Inde, 2006 - 2009

Délégués pour l'Europe

Francisco J. Aranda, Espagne, 2005 - 2008

Fernand Koekelberg, Belgique, 2007 - 2008 (Nouveau)

Konstantin Machabely, Russie, 2006 - 2009

Les personnes suivantes ont achevé leur mandat en novembre :

Mohand Amokrane Mahmoud, Algérie (démission)

Rodolfo Ronconi, Italie



Madame Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur de la France, a assisté à l'Assemblée générale

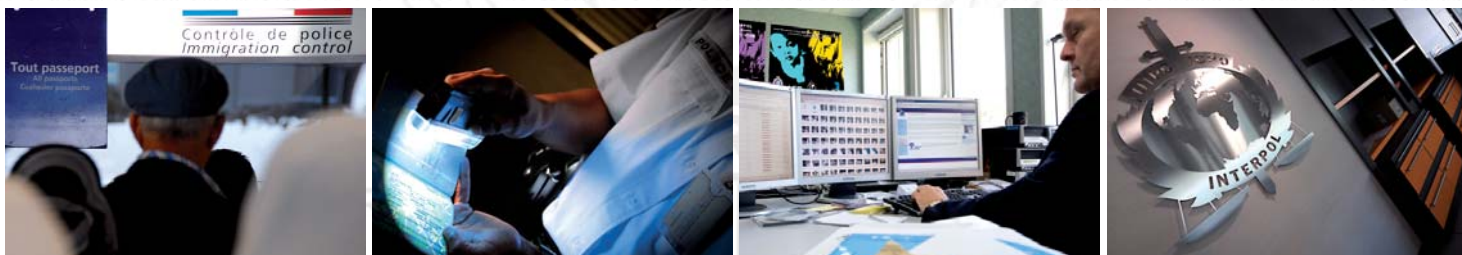
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADOPTE DES RÉOLUTIONS DÉTERMINANTES À MARRAKECH

L'instance suprême d'INTERPOL, l'Assemblée générale, se réunit une fois par an et prend toutes les décisions importantes touchant à la politique générale, aux activités, aux priorités opérationnelles, aux méthodes de travail et aux finances. Elle est composée de délégués désignés par les gouvernements des pays membres.

Lors de sa 76ème session, qui s'est tenue à Marrakech (Maroc) du 5 au 8 novembre, l'Assemblée générale a adopté plusieurs résolutions importantes. Elle a ainsi notamment :

- Approuvé le recours aux appels à témoins pour aider à identifier les auteurs d'infractions pédosexuelles en série lorsque tous les autres moyens d'enquête ont été épuisés ;
- Approuvé la signature avec les gouvernements autrichien et camerounais des accords de siège portant établissement de l'École supérieure INTERPOL de lutte anticorruption, près de Vienne, et d'un nouveau Bureau sous-régional, pour l'Afrique de l'Ouest, à Yaoundé ;
- Soutenu la création au Secrétariat général d'INTERPOL d'un centre d'orientation sur les cibles vulnérables destiné à faciliter l'échange d'assistance technique et de meilleures pratiques afin de protéger les lieux et infrastructures publics contre les attentats terroristes ;
- Engagé les pays membres à aider le Tribunal pénal international pour le Rwanda à localiser et à arrêter les personnes recherchées par le Tribunal pour crimes de guerre ;
- Appelé à la création d'un Point de contact pour les enquêtes internationales sur les malfaiteurs en fuite dans chaque Bureau central national d'INTERPOL, afin de faciliter la mise en place rapide d'un échange d'informations et d'une assistance à la capture des personnes recherchées au niveau international ;
- Donné son aval à un projet d'accord avec la Commission internationale pour les personnes disparues aux fins de la coopération en matière d'identification des victimes de catastrophes ainsi que dans d'autres domaines d'intérêt commun.

PRESTATIONS OFFERTES AUX SERVICES CHARGÉS DE L'APPLICATION DE LA LOI DU MONDE ENTIER



MIND ET FIND VIENNENT EN AIDE AUX AGENTS PRÉSENTS SUR LE TERRAIN

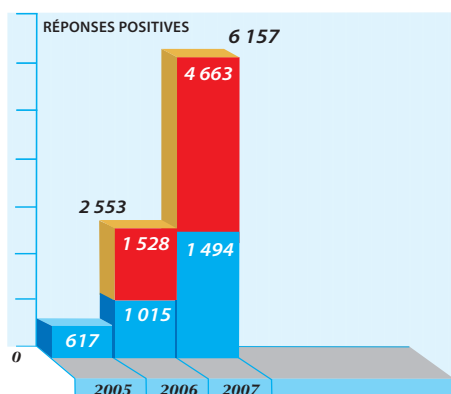
L'une des plus grandes réussites enregistrées en 2007 a été le raccordement de l'ensemble des pays membres au système mondial de communication policière I-24/7 : avec le raccordement de la Somalie en juillet, la totalité des 186 pays membres d'INTERPOL a maintenant accès à ce système sécurisé lancé en 2003.

Tous les Bureaux centraux nationaux étant reliés à I-24/7, l'objectif de l'année devenait dès lors de donner aux agents des services chargés de l'application de la loi présents sur le terrain un accès direct et en temps réel aux bases de données mondiales de police d'INTERPOL.

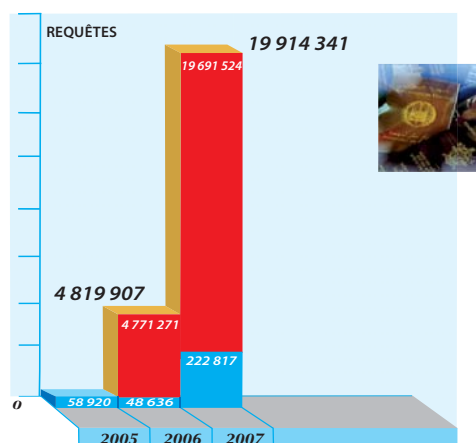
Grâce aux solutions intégrées MIND et FIND – *Mobile/Fixed INTERPOL Network Databases* – les agents présents sur le terrain ont maintenant la possibilité d'accéder aux bases de données sur les documents de voyage volés/perdus (SLTD) et sur les véhicules volés (SMV) ainsi qu'à certaines données dûment sélectionnées sur des personnes recherchées. À la fin de l'année, MIND et FIND étaient totalement opérationnelles dans 20 pays et avaient permis de détecter trois fois plus de documents signalés comme perdus ou volés qu'en 2006.

La Suisse, qui contrôlait systématiquement au moyen de FIND les passeports de toutes les personnes arrivant sur son territoire, a obtenu à elle seule plus de 1 700 concordances avec des passeports délivrés par 45 pays des six continents.

Documents de voyage volés et perdus



■ Pays utilisant MIND/FIND
2007 - 20 pays (6 en 2006)



■ Tous les autres pays participants
2007 - 115 pays (113 en 2006)



FIND détecte en un instant un passeport frauduleux

En lançant une recherche au moyen du système FIND, les agents des services de l'immigration n'ont eu besoin que de quelques secondes pour établir qu'un Sri-lankais arrivé à l'aéroport JFK à bord d'un vol en provenance d'Allemagne était en possession d'un passeport volé. Le numéro du passeport correspondait au numéro d'un passeport signalé à INTERPOL par le Canada. Les agents du service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis et les Bureaux centraux nationaux INTERPOL de Washington et d'Ottawa ont pu s'échanger rapidement le nom et la photographie du titulaire légitime du passeport. Le passager a été emmené à l'écart afin d'être soumis à d'autres contrôles à son arrivée.

Premier déploiement à l'échelle régionale

En janvier, INTERPOL a entrepris le premier déploiement de MIND et FIND à l'échelle de toute une région dans les Caraïbes, en vue d'assurer la sécurité pendant le déroulement de la Coupe du monde de cricket. Les agents des services chargés de l'application de la loi des neuf pays participant à cette manifestation ont ainsi pu contrôler les passeports à l'entrée des personnes sur le territoire en interrogeant les bases de données d'INTERPOL. Ce dispositif était complété par le déploiement dans la région de Cellules INTERPOL de soutien aux grandes manifestations (IMEST).

Mise en œuvre de FIND aux États-Unis

Les États-Unis ont commencé à tester FIND en octobre, dans le cadre de la procédure de préfiltrage appliquée à tous les passagers arrivant à l'aéroport international JFK de New York. La période de test d'un mois ayant été concluante, d'autres tests ont été entrepris en décembre dans les aéroports internationaux de Los Angeles et de Miami. En 2008, le système sera déployé dans d'autres aéroports des États-Unis. Lorsque le processus de mise en œuvre sera terminé, cette technologie sera en fonction dans des aéroports qui représentent à eux tous 90 % de toutes les entrées sur le territoire des États-Unis.

LES NOTICES ET LES DIFFUSIONS ONT PERMIS 5 234 ARRESTATIONS

Les notices INTERPOL servent à attirer l'attention des services de police sur des individus en fuite, des terroristes présumés, des malfaiteurs dangereux, des personnes disparues ou des menaces liées à des armes. Il existe actuellement six types de notices répondant à un code couleur – les rouges, les bleues, les vertes, les jaunes, les noires et les orange – auxquels s'ajoute la notice spéciale Interpol-Conseil de sécurité des Nations Unies.

En 2007, INTERPOL a publié 5 153 notices :

- **3 131 notices rouges** - personnes recherchées;
- **412 notices bleues** - personnes devant attirer l'attention en relation avec une infraction;
- **1 092 notices vertes** - mises en garde et renseignements relatifs à de grands délinquants;
- **410 notices jaunes** - personnes disparues;
- **77 notices noires** - cadavres non identifiés;
- **24 notices spéciales INTERPOL-Conseil de sécurité des Nations Unies** - personnes associées à Al-Qaida et aux Taliban dont la liste est établie par le Comité 1267 du Conseil de sécurité des Nations Unies;
- **7 notices orange** - matières dangereuses, actes criminels ou événements susceptibles de constituer une menace pour la sécurité publique.

Outre les notices, **14 342 diffusions** ont été publiées en 2007. À la différence de la notice, à caractère plus officiel, une diffusion peut être envoyée directement par un B.C.N. à d'autres pays membres via I-24/7.

PRESTATIONS OFFERTES AUX SERVICES CHARGÉS DE L'APPLICATION DE LA LOI DU MONDE ENTIER



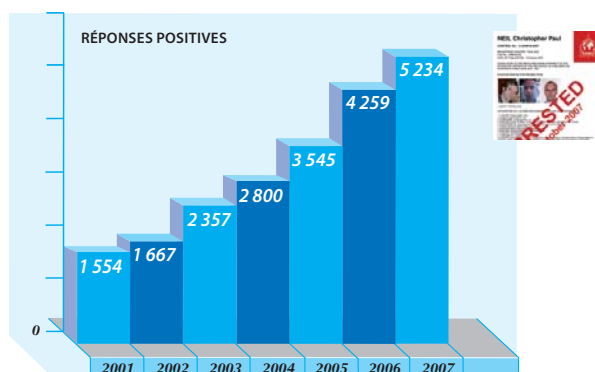
LE NOMBRE D'ENREGISTREMENTS ET DE RECHERCHES DANS LES BASES DE DONNÉES CONTINUE À PROGRESSER

Interpol gère des bases de données sur des malfaiteurs et sur des infractions, auxquelles tous les B.C.N. peuvent accéder au moyen de I-24/7. Les informations contenues dans ces bases de données, qui proviennent de requêtes, de messages, de renseignements et de documents communiqués par les polices des pays membres, revêtent différentes formes :

- données nominatives
- informations sur des documents de voyage perdus ou volés
- images d'enfants victimes d'abus sexuels
- informations sur des œuvres d'art volées
- informations sur des véhicules automobiles volés
- empreintes digitales
- profils génétiques
- informations sur des personnes disparues et des cadavres non identifiés

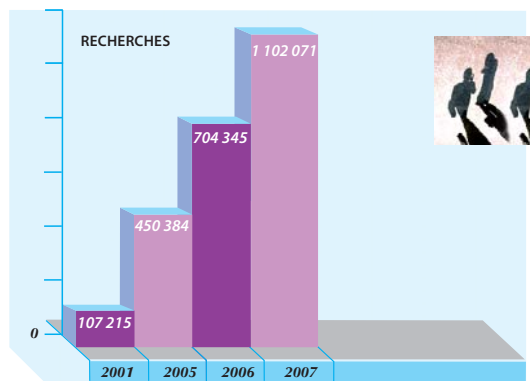
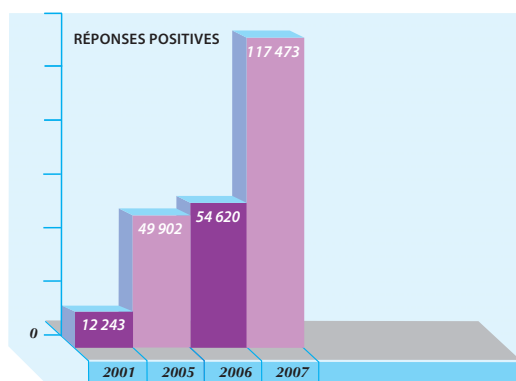
Nombre d'arrestations

Le nombre de personnes arrêtées grâce à une notice ou à une diffusion a augmenté de 23 % en 2007. Le nombre total de ces arrestations a atteint 21 950 depuis l'année 2000.



Données nominatives

1 recherche sur 10 a donné une réponse positive. En 2007, le nombre annuel de recherches a dépassé pour la première fois 1 million.



186 pays participants fin décembre 2007

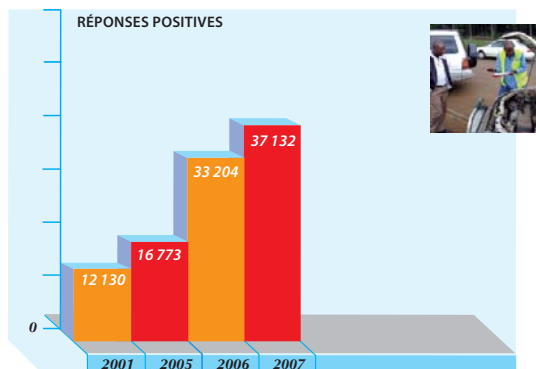


Les bases de données mettent en évidence des liens insoupçonnés

La coopération policière transfrontalière et l'utilisation des bases de données d'INTERPOL a permis d'identifier un suspect dangereux et de le relier à des infractions commises dans plusieurs pays. Les traces provenant d'une scène de crime, à Monaco, en juin, ont été comparées au contenu de la base d'empreintes digitales d'INTERPOL, qui a révélé une concordance avec un individu dont les empreintes digitales et les données nominatives avaient été communiquées par la Serbie en 2004. L'homme s'était évadé en 2005 de la prison serbe où il purgeait une peine pour tentative de meurtre. Des vérifications complémentaires effectuées dans les bases de données d'INTERPOL ont révélé que l'homme était également recherché par l'Autriche, la Belgique, la France, l'Allemagne et la Suisse pour plusieurs vols à main armée dans des bijouteries ainsi que pour d'autres infractions graves, et qu'il faisait par ailleurs l'objet d'un mandat d'arrêt européen délivré par la France. INTERPOL a publié une notice internationale de personne recherchée le 5 juillet.

Véhicules volés

À la fin de l'année on avait identifié comme volés plus de 3 000 véhicules par mois grâce à la base de données.



119 pays participants fin décembre 2007

Œuvres d'art volées

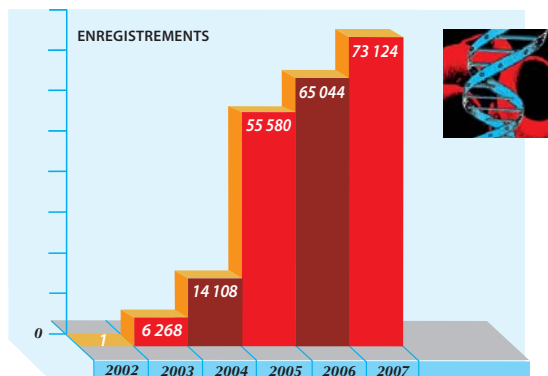
Plus de 1 000 enregistrements supplémentaires concernant des œuvres volées sont venus enrichir la base de données.



118 pays participants fin décembre 2007

Profil d'ADN

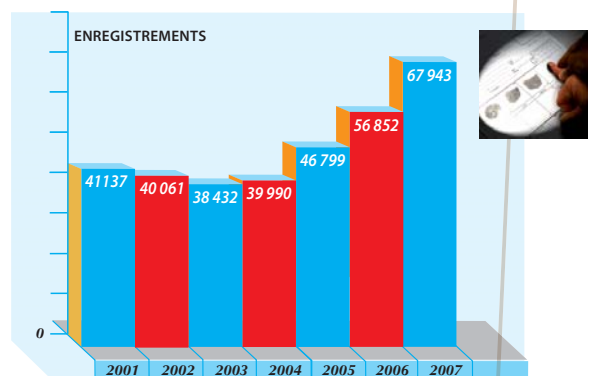
En 2007, la base de données contenait 73 000 profils d'ADN et a enregistré 38 réponses positives au niveau international.



46 pays participants fin décembre 2007

Empreintes digitales

Le nombre de recherches d'empreintes digitales et de concordances signalées ont augmenté de près de 20 % en 2007.



146 pays participants fin décembre 2007

PRESTATIONS OFFERTES AUX SERVICES CHARGÉS DE L'APPLICATION DE LA LOI DU MONDE ENTIER



FAIRE EN SORTE QUE LA TECHNOLOGIE DES BASES DE DONNÉES RESTE À LA POINTE DU PROGRÈS

Il est fondamental, au regard de la façon dont INTERPOL conçoit le travail de police international au 21^{ème} siècle, que la technologie des bases de données soit innovante. Constamment, nous mettons à niveau et améliorons les services en matière de bases de données que nous offrons à nos pays membres. Nous développons de nouveaux systèmes, logiciels, bases de données et dispositifs d'accès, et nous employons également à établir des partenariats plus étroits avec les parties prenantes.

I-link va relier entre eux les enquêteurs du monde entier

Un nouveau projet a été entrepris en 2007 : la création d'I-link, appelé à devenir le nouveau système d'information central d'INTERPOL.

Une fois ce système pleinement opérationnel, les enquêteurs et les analystes en données criminelles des pays membres auront accès à la masse d'informations que contiennent les bases de données d'INTERPOL, qu'ils pourront interroger directement, et desquelles ils pourront obtenir instantanément des réponses. Plus important encore, ce système les aidera à établir des liens essentiels entre des données communiquées par la police de différents pays – qu'elles aient trait à des saisies de drogues, à des trafics d'armes à feu, à du blanchiment d'argent ou à des voitures volées, par exemple – liens qui, sans cela, auraient pu passer inaperçus.

Un prototype de ce système a été présenté en novembre à un groupe de travail, avec un formulaire électronique structuré permettant de comparer facilement les données envoyées par les utilisateurs de pays membres différents.

Images d'enfants victimes d'abus sexuels

En 2007, la police a identifié et secouru une centaine de victimes grâce à la Banque d'images d'abus pédosexuels d'INTERPOL (ICAID, pour *INTERPOL Child Abuse Image Database*), portant le nombre total d'enfants auxquels il a été porté secours depuis la création de la base de données à plus de 600, dans 33 pays. Avec l'aide des pays du G8 et de la Norvège, cette base de données sera automatisée et son accès sera ouvert aux services spécialisés des pays membres, leur permettant de procéder eux-mêmes à des vérifications et à la comparaison des images d'abus saisies. Cette version améliorée de la base de données, appelée « Base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants » (ICSE), commencera à être mise à l'essai par quatre pays en 2008.

Personnes disparues et cadavres non identifiés

Conformément à une résolution adoptée par l'Assemblée générale réunie à Berlin, en 2005, INTERPOL a entrepris la constitution d'une base de données internationale sur les personnes disparues et les cadavres non identifiés, qui pourrait être utilisée lors d'événements meurtriers ou aux fins d'enquête. En 2007, INTERPOL a achevé l'élaboration du cahier des charges technique concernant cette nouvelle base de données, et recensé les mécanismes de financement qui pourraient être utilisés ainsi que les principaux partenaires susceptibles d'être intéressés.

Un nouvel outil pour identifier les armes

Le Système électronique d'identification des armes d'INTERPOL (IWETS) a été mis à la disposition des utilisateurs de I-24/7 en 2007, et va considérablement réduire le temps que les enquêteurs passent à effectuer des recherches, à identifier des armes à feu et à en retrouver l'origine. Il est fondé sur un système automatique de renvoi associé au Tableau de référence des armes à feu d'INTERPOL, une nouveauté s'inspirant d'un modèle canadien qui aide les enquêteurs à retrouver la marque des armes faisant l'objet de recherches.



La Croatie, premier pays à expérimenter l'accès mobile aux bases de données d'INTERPOL

La Croatie a été le premier pays membre à autoriser l'accès aux bases de données d'INTERPOL à partir d'équipements mobiles tels qu'ordinateurs et téléphones portables, permettant aux policiers d'effectuer des recherches depuis des lieux distants non reliés à d'autres réseaux de police. Compte tenu du succès de l'expérience en Croatie, la plupart des pays d'Europe du Sud-Est pourront utiliser le même moyen, dès le début de 2008, pour bénéficier des services INTERPOL à des fins tant de vérification que d'enquête.

Empreintes digitales

INTERPOL a testé avec succès un logiciel qui va permettre aux pays membres de visualiser et d'imprimer les fichiers d'empreintes qu'ils reçoivent au format défini par le National Institute of Standards and Technology des États-Unis, le format NIST. Ce logiciel sera mis à la disposition de l'ensemble des pays membres en 2008.

ADN

En 2007, 17 pays membres avaient signé la charte qui octroie l'accès automatisé à la base de données. Le Réseau de recherche de profils d'ADN du G8, système informatique pour l'échange de données entre laboratoires de police scientifique des pays en question via le système I-24/7, a été développé, testé et mis en œuvre en 2007.

UNE ASSISTANCE 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7, AUX POLICES DU MONDE ENTIER

Le Centre de commandement et de coordination (CCC) fonctionne 24 heures sur 24 dans les quatre langues officielles de l'Organisation (l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français) et tient lieu de premier point de contact pour tout pays membre devant faire face à une situation de crise.

Afin d'apporter aux B.C.N. et aux policiers sur le terrain un appui opérationnel plus performant encore, le CCC a été divisé en deux unités en 2007 : Opérations, et Crises et grandes manifestations.

Le CCC a apporté quotidiennement les services suivants aux pays membres :

- Consultation immédiate et en temps réel des bases de données d'INTERPOL ;
- Publication prioritaire de notices INTERPOL, en particulier de notices orange ;
- Soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite ;
- Mise en œuvre ou coordination de réponses aux situations d'urgence ;
- Suivi 24 heures sur 24 des sources publiques d'informations et des messages échangés par les B.C.N.

PRESTATIONS OFFERTES AUX SERVICES CHARGÉS DE L'APPLICATION DE LA LOI DU MONDE ENTIER



L'Unité Crises et grandes manifestations a planifié et coordonné le déploiement de 11 Cellules INTERPOL de soutien aux grandes manifestations (IMEST), de sept Cellules de crise INTERPOL (IRT), ainsi que de quatre Missions de liaison INTERPOL (ILM) et Équipes INTERPOL d'appui sur le terrain (IFST).

Des IMEST composées de policiers spécialisés et d'assistants opérationnels ont prêté leur concours aux pays hôtes des manifestations suivantes :

- le Championnat du monde de cross-country de l'IAAF (Fédération internationale des fédérations d'athlétisme) au Kenya ;
- la Coupe du monde de rugby en France ;
- la réunion annuelle du Comité olympique au Guatemala ;
- le Sommet de l'ANASE aux Philippines ;
- le Sommet du G8 en Allemagne ;
- la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth en Ouganda ;
- la Coupe du monde de cricket dans les Caraïbes.

Des IRT sont parties aider plusieurs pays, parmi lesquels :

- la Jamaïque, pour une enquête sur un meurtre ;
- Trinité-et-Tobago, pour une enquête sur une affaire d'escroquerie aux cartes bancaires ;
- le Cameroun, pour l'identification des victimes d'une catastrophe aérienne ;
- La Guinée-Bissau et la Mauritanie, pour des saisies de drogue et des améliorations générales en matière de renforcement des capacités.

Des ILM et les IFST se sont rendues :

- en Autriche, pour aider à une enquête sur un malfaiteur en fuite ;
- en Thaïlande, pour un complément d'enquête à la suite de l'Opération Vico.

ANALYSER LES TENDANCES DE LA CRIMINALITÉ ET SOUTENIR LES OPÉRATIONS

Les analystes en données criminelles d'INTERPOL ont mené diverses activités à caractère opérationnel, prêtant leur concours à des projets liés au terrorisme, aux atteintes à la propriété intellectuelle, au trafic de véhicules, de migrants, de drogues et à la criminalité organisée. Des analyses stratégiques ont été produites sur un large éventail de phénomènes de criminalité, comme la criminalité organisée transnationale eurasiatique, la radicalisation religieuse violente et le trafic de matières nucléaires et radiologiques.

Une initiative a été menée pour aider les pays membres à constituer leurs propres bases de données de renseignements. Cette formation a été dispensée à la Police nationale nigériane en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, au Cap-Vert.



Assistance à une saisie de drogue en Mauritanie

Les autorités locales mauritaniennes ont opéré une saisie record de 630 kg de cocaïne en mai, interceptant la cargaison sur son itinéraire entre le Venezuela et l'Europe. INTERPOL a apporté une assistance opérationnelle immédiatement après la saisie en envoyant sur place une Cellule de crise afin qu'elle aide à l'enquête. Une réunion de travail opérationnelle organisée en juin a rassemblé des enquêteurs de 10 pays, à la suite de laquelle trois principaux suspects ont été arrêtés par les autorités belges et marocaines.

FORMER LE PERSONNEL DES SERVICES CHARGÉS DE L'APPLICATION DE LA LOI ET DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES, DANS LE MONDE ENTIER

Considérant combien il est important de mettre en commun les connaissances et de développer les savoir-faire, INTERPOL a fait de la formation et du perfectionnement sa quatrième fonction essentielle en 2007.

La formation de la police

Plus de 1 800 policiers – 60 % de plus qu'en 2006 – des Bureaux centraux nationaux et d'autres services chargés de l'application de la loi de 155 pays ont bénéficié de la gamme élargie de formations offerte par INTERPOL en 2007. Sur un total de 70 sessions, 12 ont été organisées à l'intention des B.C.N. et des B.S.R., 15 sur les outils et services INTERPOL, 13 sur I-24/7 et 30 sur des domaines de criminalité spécialisés comme le trafic d'êtres humains, l'analyse criminelle et les stupéfiants.

Le Programme international de formation de police INTERPOL (IIPTP) a revêtu une importance particulière à cet égard. Les principaux objectifs de ce programme sont de faire connaître aux policiers les outils et services INTERPOL, de leur permettre de se familiariser avec l'action policière au niveau international et de contribuer à renforcer les capacités des services de police du monde entier. En 2007, trois sessions ont été organisées auxquelles ont participé 21 personnes. Trois autres sessions sont prévues en 2008.

De nouveaux projets de formation ont été évoqués lors du 16ème Colloque des responsables de formation policière, coorganisé avec la police sud-africaine. Le colloque a notamment porté sur les initiatives visant à aider les pays disposant de ressources limitées, sur le recours à la formation en ligne et au multimédia pour former la police et sur le renforcement de l'efficacité de la prestation de services.

La formation continue au Secrétariat général d'INTERPOL

INTERPOL a également assuré la formation continue de son personnel et offert l'accès à des formations favorisant l'évolution de carrière au sein de l'Organisation, notamment à l'utilisation de certains matériels informatiques, logiciels et systèmes INTERPOL. Un programme de stages offre la possibilité à des étudiants de venir acquérir au Secrétariat général une expérience professionnelle des plus précieuses.

PRINCIPAUX PROJETS ET RÉALISATIONS



LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ AU 21ÈME SIÈCLE

En 2007, INTERPOL a entrepris de réfléchir aux moyens d'apporter un meilleur niveau de service à ses pays membres afin de les aider à mieux faire face à la complexité toujours croissante de la criminalité du 21ème siècle. Cette réflexion a donné naissance à l'Initiative mondiale anticriminalité d'INTERPOL, qui recouvre tout un éventail de programmes de lutte contre la criminalité à l'échelle mondiale et régionale, portant sur le renforcement des capacités, la fourniture d'un appui opérationnel et le soutien en matière d'infrastructure.

Ces programmes intégrés et complets seront élaborés et proposés aux pays membres par le canal des Centres mondiaux anticriminalité nouvellement créés à Lyon, et axés sur les six domaines de criminalité prioritaires d'INTERPOL. Par ailleurs, des Centres régionaux anticriminalité seront créés et intégrés aux Bureaux sous-régionaux existants et à venir, afin de permettre de lutter plus efficacement contre la criminalité régionale.

La planification et la mise en œuvre du premier de ces programmes, baptisé OASIS Afrique, ont pris corps en 2007. Le programme en question couvrira des domaines tels que la formation à la lutte contre les formes de criminalité spécialisées, les possibilités de développement des compétences des policiers, l'ouverture de l'accès aux services offerts via I-24/7, MIND/FIND et les outils d'analyse de renseignements criminels.

Le travail se poursuivra en 2008 avec l'élaboration d'un plan stratégique, la détermination des ressources nécessaires et l'étude des besoins en matière d'infrastructure aux fins de la mise en œuvre du programme OASIS et des services associés.



FOURNITURE D'UN APPUI RÉGIONAL À LA POLICE

Différentes initiatives ont été mises en œuvre en 2007 en vue d'apporter un appui aux Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) et aux bureaux régionaux.

Le Programme d'échange de bonnes pratiques a pour objet de renforcer le statut et le rôle des B.C.N. au sein de leur administration nationale, d'augmenter la contribution des pays à l'alimentation des bases de données d'INTERPOL et de veiller à l'utilisation la plus efficace possible du personnel et des ressources. En 2007, 26 pays ont été visités dans le cadre de ce programme – six en Afrique, quatre dans les Amériques, six dans la région Asie et Pacifique Sud, 10 en Europe.

D'autres initiatives se sont traduites par des formations, des séminaires nationaux de sensibilisation et des programmes de remise en service.

Afrique

Dans le cadre d'une initiative consistant à appuyer la reconstruction et la remise en service des locaux de sept B.C.N. détruits lors de conflits, les visites d'équipes INTERPOL ont permis d'améliorer l'état des infrastructures et technologies, et de sensibiliser les autorités à la nécessité d'accroître les effectifs et les ressources des B.C.N.

Conférence régionale africaine – Arusha (Tanzanie), 11 - 13 juillet

À la veille de la Conférence, la Somalie a été raccordée au système mondial de communication policière sécurisée d'INTERPOL, I-24/7. L'ensemble de ses 186 pays membres étant dès lors connectés, les débats se sont portés sur la question de savoir comment les B.C.N. de la région pouvaient permettre aux agents de première ligne, sur le terrain, d'avoir accès au système. Quatre pays africains ont mis en œuvre des projets dans ce sens en 2007, et près de 20 autres s'apprêtaient à le faire.

Les délégués ont incité tous les B.C.N. africains à apporter l'assistance nécessaire pour arrêter les personnes en fuite toujours recherchées par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (voir page 26).

Étant donné les quantités croissantes de drogues acheminées via l'Afrique – en particulier la cocaïne en provenance de l'Amérique du Sud et à destination de l'Europe – les délégués ont appelé à un renforcement de la coopération entre les Bureaux sous-régionaux (B.S.R.) et B.C.N. d'INTERPOL en Afrique et ceux des pays de production, en Amérique latine et en Asie.

PRINCIPAUX PROJETS ET RÉALISATIONS



Amériques

En vertu d'un accord conclu entre le Secrétaire Général d'INTERPOL et le délégué du Pérou lors de la 19ème Conférence régionale des Amériques organisée à Bogota (Colombie), INTERPOL a apporté sa contribution à la reconstruction d'un poste de police de la province de Chincha (Pérou), qui avait été détruit en août par un tremblement de terre.

Conférence régionale pour les Amériques – Bogota (Colombie), 25 - 27 septembre

Plus de 50 délégués de 30 pays membres de la région ont participé à cette conférence. Au centre des débats ont figuré les Maras, ces gangs sévissant aux États-Unis et dans des pays tels que El Salvador, le Guatemala et le Honduras, et dont les activités criminelles s'étendent sur toute l'Amérique centrale et l'Amérique du Nord.

Les délégués se sont par ailleurs engagés à s'unir dans la lutte contre les principales formes de criminalité auxquelles la région est confrontée, notamment l'immigration illégale, le trafic de drogues, le blanchiment d'argent et les atteintes à la propriété intellectuelle.

Asie et Pacifique Sud

La 6ème Formation régionale à l'intention du personnel des B.C.N. a été organisée à Séoul (Corée) en septembre ; 40 participants venus de 21 pays membres y ont assisté. L'accent a été mis sur les moyens d'améliorer l'efficacité des B.C.N. et d'élargir l'utilisation du système I-24/7 ainsi que de MIND et FIND.

Europe

Les officiers spécialisés régionaux ont notamment fait bénéficier tout au long de l'année les deux plus récents pays membres d'INTERPOL dans la région, le Monténégro et Saint-Marin, de leurs compétences et de leur soutien. INTERPOL a coopéré étroitement avec les organismes régionaux, en particulier Europol, la Commission européenne, Frontex et la Communauté des États indépendants, dans le but commun de renforcer la sécurité en Europe.

Conférence régionale européenne – Varna (Bulgarie), 30 mai - 1er juin

Pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, l'ensemble des 49 pays de la région européenne ont été représentés à cette réunion, au cours de laquelle les contrôles aux frontières ont figuré au premier rang des préoccupations. Cette question était particulièrement d'actualité, compte tenu de l'élargissement, prévu pour décembre 2007, de l'espace de libre circulation de Schengen à neuf autres pays. Les délégués ont débattu de la mise à la disposition des agents de première ligne, dans les aéroports, aux frontières et à d'autres points de contrôle, d'un accès direct à la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyages volés et perdus.

Afrique du Nord et Moyen-Orient

La première réunion des Chefs des B.C.N. d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient s'est tenue à Abou Dhabi (Émirats arabes unis) en juin. Les représentants de 14 pays y ont participé. Une proposition visant à créer un Bureau sous-régional dans la région a été examinée, et les participants se sont familiarisés avec :

- les bases de données et services INTERPOL accessibles au moyen de MIND/FIND ;
- les normes INTERPOL en matière de prestation de services et le Programme d'échange de bonnes pratiques ;
- le rôle et les fonctions principales du Centre de commandement et de coordination.



Des terroristes présumés arrêtés grâce à une action coordonnée

Une enquête de longue haleine menée par les autorités italiennes sur une cellule terroriste présentant des ramifications internationales a abouti en novembre à l'arrestation de 18 personnes à travers toute l'Europe. À la suite de l'émission par les autorités de Milan de mandats d'arrêt concernant 20 personnes, le B.C.N. de Rome a transmis, par le réseau I-24/7 d'INTERPOL, des diffusions pour neuf d'entre elles. Des fonctionnaires d'INTERPOL ont procédé à des recherches dans les bases de données de l'Organisation pour découvrir que certaines de ces personnes faisaient l'objet de Notices spéciales INTERPOL-Conseil de sécurité des Nations Unies ; ils ont également fourni aux autorités italiennes des éléments complémentaires sur plusieurs d'entre elles. Les pays membres ont donc pu avoir accès à des informations complémentaires sur les suspects (notamment photos et empreintes digitales), lesquelles ont fondé les arrestations opérées par la police dans plusieurs pays d'Europe.

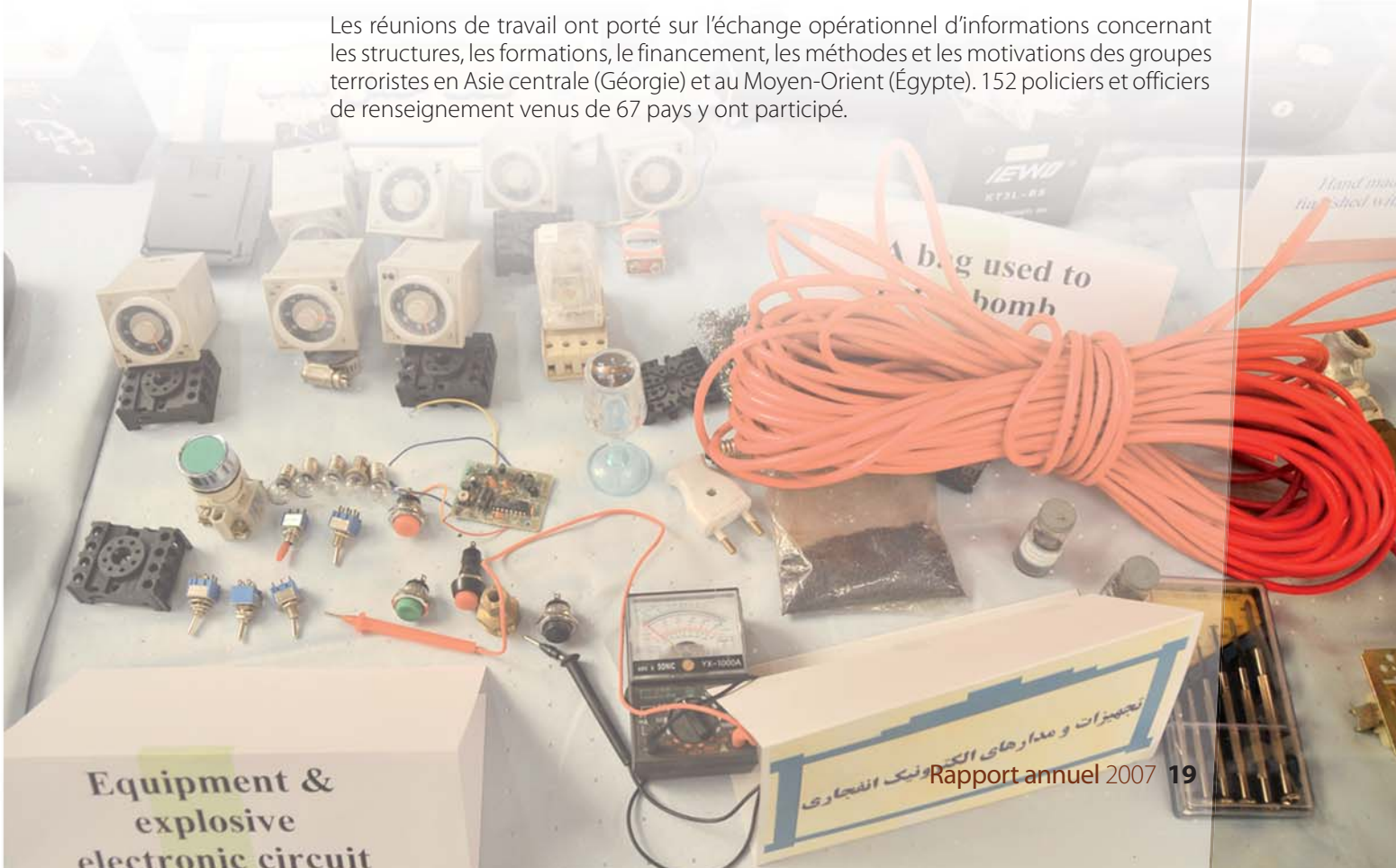
SÛRETÉ PUBLIQUE ET TERRORISME

Le Groupe Fusion relie les enquêteurs travaillant sur des affaires de terrorisme

La principale initiative antiterroriste d'INTERPOL, le Groupe Fusion, s'est employée à recenser les groupes terroristes actifs, à mettre en commun et analyser informations et renseignements et à renforcer la capacité des pays membres à faire face aux menaces. À la fin de l'année, la base de données du Groupe Fusion comportait plus de 12 000 entités liées à des activités terroristes, et le réseau d'officiers de contact comptait 169 membres.

Une conférence internationale destinée à prévenir l'émergence de la prochaine génération de terroristes a été organisée en avril à Lyon (France). 174 représentants venus de 72 pays y ont participé. Les spécialistes ont abordé des thèmes tels que la radicalisation violente, le terrorisme sur Internet et les nouvelles méthodes et tendances en matière de recrutement de terroristes.

Les réunions de travail ont porté sur l'échange opérationnel d'informations concernant les structures, les formations, le financement, les méthodes et les motivations des groupes terroristes en Asie centrale (Géorgie) et au Moyen-Orient (Égypte). 152 policiers et officiers de renseignement venus de 67 pays y ont participé.



PRINCIPAUX PROJETS ET RÉALISATIONS



La formation à la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Est

En 2007, le Bureau sous-régional de Nairobi a apporté la touche finale à un manuel de lutte antiterroriste et mis en place des formations de formateurs d'un mois, qui ont été suivies par 25 policiers de la Somalie et de l'Ouganda. En 2008, des formations à la lutte contre le terrorisme seront organisées à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et au Soudan ; plus de 100 policiers au total devraient en bénéficier.

La lutte contre la menace bioterroriste

Le bioterrorisme constitue une menace potentiellement dévastatrice, et nécessite un haut degré de coordination et de préparation transfrontalières. C'est dans ce contexte qu'INTERPOL a organisé en décembre son premier exercice international de simulation en salle. Baptisé « Black Death », l'exercice en question a rassemblé des représentants de 10 pays et de cinq organisations internationales. Confrontés à une fausse épidémie de peste, les participants ont débattu de la nécessité d'une coordination multisectorielle entre les gouvernements nationaux et les organisations internationales, traité du rôle des médias dans les crises internationales et examiné les mécanismes susceptibles d'améliorer la communication entre les parties intéressées. Un deuxième exercice devrait avoir lieu en 2008.

INTERPOL a préparé et organisé un atelier sur la prévention du bioterrorisme pour le Moyen-Orient, auquel ont participé 62 officiers venus de 15 pays, ainsi que deux formations régionales de formateurs pour l'Afrique (Kenya) et l'Europe orientale (Roumanie), qui ont réuni 66 policiers, professionnels de la santé publique et membres des douanes. Trois formations de formateurs seront organisées en 2008 (dans les Amériques, en Asie et au Moyen-Orient).

La protection des ressources naturelles de la planète

La criminalité organisée portant sur des espèces sauvages protégées (par exemple, le trafic d'ivoire entre l'Afrique et l'Asie du Sud-Est) est un commerce illicite très lucratif, aux effets dévastateurs sur l'environnement. Le réaménagement d'un petit avion offert par INTERPOL au Service de protection de la vie sauvage du Kenya s'est achevé en 2007. L'avion sera remis au service en 2008 afin d'être utilisé aux fins de la lutte contre le braconnage et des opérations de recherche et de sauvetage, et en vue d'apporter un appui aérien aux agents chargés de l'application de la loi.

La réunion annuelle du Groupe de travail d'INTERPOL sur la criminalité liée aux espèces sauvages, organisée en septembre en Tanzanie, a pour la première fois prévu une journée pour les représentants d'organisations non gouvernementales. Les participants ont débattu des initiatives opérationnelles de lutte contre le trafic d'ivoire, de shatoosh (duvet d'une espèce très rare d'antilope à partir duquel on fait des écharpes), de reptiles, de grands singes et de fauves. Des formations sur les questions de lutte anticorruption ont été programmées à la suite de la réunion.

Le manuel d'enquête INTERPOL sur les rejets illicites d'hydrocarbures par les navires (*INTERPOL Investigative Manual on Illegal Oil Discharges from Vessels*), publié en mai, apporte un appui technique et juridique complet aux enquêteurs et aux autorités chargées des poursuites dans le monde entier aux fins de la lutte contre cette forme de plus en plus importante de criminalité de l'environnement.



La police des frontières met au jour une opération d'immigration clandestine

En juin, la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés et perdus a aidé des agents de la police des frontières en poste à l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry à établir que deux passeports utilisés par un réseau d'immigration clandestine opérant entre la Chine et l'Europe avaient été volés. Deux femmes ont été arrêtées après interrogation de la base de données concernant leurs passeports japonais : l'un des passeports avait été signalé comme volé en Espagne en février, l'autre au Japon en avril.

TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS

Identification d'un délinquant pédosexuel en série présumé

En octobre, INTERPOL a lancé un appel à témoins sans précédent afin qu'on l'aide à identifier un homme apparaissant sur des images pédopornographiques diffusées sur Internet, après que tous les efforts déployés en ce sens par la police se soient révélés vains.

Les photographies avaient été déformées afin que le visage de l'homme ne soit pas reconnaissable, mais les enquêteurs du *Bundeskriminalamt* allemand sont parvenus à inverser le procédé. Cinq photos ont été publiées sur le site Web d'INTERPOL. Ces photos paraissant avoir été prises au Viet Nam et au Cambodge, l'opération a été baptisée « Vico ».

En quelques heures seulement, des personnes de trois continents ont indiqué que l'homme était un Canadien travaillant en Corée. Comme la police était sur le point de l'arrêter, le suspect s'est enfui en Thaïlande, où il a été appréhendé 11 jours plus tard, après que deux de ses victimes supposées se soient fait connaître.

Le succès de l'opération est la conséquence directe de l'étroite coopération entre les services de police du Cambodge, du Canada, de l'Allemagne, de la Corée, de la Thaïlande et du Viet Nam, sous la coordination et avec le soutien du Secrétariat général et du Bureau de liaison de Bangkok.

Mise en évidence de l'ampleur du trafic de migrants

L'importance de la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés et perdus (SLTD) a été mise en lumière par une affaire survenue à l'aéroport de Monterrey (Mexique). Au sein d'un groupe de 11 Iraquiens interpellés par les agents chargés des contrôles aux frontières alors qu'ils faisaient route vers les États-Unis, il s'est avéré que huit personnes voyageaient avec des passeports falsifiés (appartenant à une série de 850 passeports volés vierges à Chypre en 2003, et enregistrés dans la base de données SLTD). INTERPOL a coordonné l'enquête menée dans les pays membres concernés (Chypre, la Grèce, le Mexique, la Pologne, l'Espagne, la Turquie et les États-Unis), et organisé des interrogatoires en arabe et en espagnol des personnes arrêtées, par vidéoconférence. Les enquêteurs ont découvert l'existence d'un lien avec les organisateurs d'une opération d'immigration clandestine.

PRINCIPAUX PROJETS ET RÉALISATIONS



STUPÉFIANTS ET ORGANISATIONS CRIMINELLES

Les tendances en matière de drogues signalées à la communauté policière mondiale

INTERPOL a publié au cours de l'année 15 messages d'alerte contenant des renseignements sur les principales tendances en matière de trafic de drogues, à savoir :

- la progression rapide du trafic de cocaïne à grande échelle entre l'Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest et ses effets sur l'Europe occidentale,
- la production record d'opium en Afghanistan,
- l'utilisation d'Internet pour vendre de la drogue.

Le nombre d'affaires de trafic de cocaïne acheminée entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe par vols commerciaux a fortement augmenté ces dernières années, et ces affaires touchent de plus en plus de pays sur les deux continents en question. En 2007, le projet COCAF a permis d'opérer 497 importantes saisies de cocaïne acheminée à bord de vols commerciaux. En avril, un groupe de travail a rassemblé des représentants de services chargés de l'application de la loi d'Afrique et d'Europe afin de promouvoir la coopération et le partage des informations. Le détail des saisies de drogues opérées grâce au projet COCAF est désormais publié dans la partie à accès restreint du site Web d'INTERPOL, afin d'aider les policiers et les douaniers de première ligne en Afrique et en Europe à cibler les passeurs de cocaïne présumés.

La lutte contre le trafic d'héroïne en Asie centrale

Le Centre INTERPOL de formation à la lutte contre le trafic d'héroïne a été inauguré à Moscou au mois de mai. Il dispensera chaque année à plus de 2 000 policiers d'Asie centrale une formation complète à la lutte contre le trafic de drogue. Le centre dispose d'un accès direct au système I-24/7, grâce auquel il pourra communiquer directement avec le Secrétariat général et les B.C.N., et qui permettra que les pays n'appartenant pas à la région aient accès à des ressources et renseignements utiles dans le domaine du trafic d'héroïne. INTERPOL a par ailleurs raccordé à I-24/7 le Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale (initiative menée conjointement avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), et organisé des formations à l'intention des agents qui travaillent dans ce centre.

Millennium et la lutte contre la criminalité organisée eurasiatique

Le projet Millennium encadre la lutte contre la criminalité organisée transnationale eurasiatique depuis 1999. En 2007, l'Autriche, le Kazakhstan et la Turquie se sont associés au projet, portant à 42 le nombre total des pays participants. Les activités menées dans le cadre de Millennium reposent sur une base de données répertoriant plus de 5 500 personnes et sociétés liées au domaine de criminalité concerné. Près de 1 000 messages ont été traités en 2007, et l'on note une importante augmentation du nombre de recherches positives concernant des personnes liées au projet.



INTERPOL contribue à une enquête sur la criminalité organisée eurasiatique

Les autorités allemandes ont demandé l'assistance d'INTERPOL pour une enquête de grande envergure sur les activités de blanchiment d'argent de l'une des organisations criminelles transnationales eurasiatiques les plus puissantes. À l'issue de l'opération, des poursuites judiciaires ont été engagées contre l'organisation en question, et quatre personnages de premier plan ont été arrêtés. INTERPOL a fait circuler une grande quantité de renseignements sur cette organisation, remis aux autorités judiciaires une déclaration confirmant l'existence de cette dernière et prêté son concours à d'autres aspects de l'enquête, parmi lesquels la protection des témoins.

Une concordance entre des profils d'ADN permet de faire le lien entre des individus recherchés en Europe et au Moyen-Orient

En avril, à la suite d'un vol à main armée dans une bijouterie de Dubaï, la police des Émirats arabes unis a demandé qu'une comparaison soit effectuée en urgence dans la base de données d'INTERPOL entre deux profils d'ADN prélevé sur des scènes de crime. Quelques heures plus tard, le Secrétariat général a été en mesure de confirmer que les profils en question correspondaient à ceux de deux suspects recherchés par le Liechtenstein.



La lutte contre les gangs

Le projet « Pink Panthers » porte sur les vols à main armée dans des bijouteries, principalement commis par des bandes de cambrioleurs itinérantes provenant de l'ex-Yougoslavie. Bien que la plupart des infractions aient été perpétrées en Europe, les enquêteurs ont également recensé des affaires aux Émirats arabes unis et au Japon. En juillet, INTERPOL a organisé une réunion de travail opérationnelle qui a permis un échange direct d'informations, de techniques et de méthodes d'enquête.

L'action coordonnée de lutte contre le trafic de véhicules de luxe

INTERPOL a coordonné une enquête internationale sur le trafic de voitures de luxe entre l'Europe et l'Asie, via les Émirats arabes unis. Des représentants des services chargés de l'application de la loi des principaux pays d'origine, de transit et de destination se sont rassemblés au Secrétariat général en octobre à l'occasion de leur troisième réunion de travail. Grâce à une opération lancée par l'Italie, il a été possible d'établir que plus de 100 voitures de luxe avaient été volées en France, en Allemagne, en Grèce et en Italie, et immatriculées au Japon.



PRINCIPAUX PROJETS ET RÉALISATIONS



La récupération d'œuvres d'art de grande valeur

De nombreux objets d'art de grande valeur enregistrés dans la base de données sur les œuvres d'art ont été retrouvés, dont le chef-d'œuvre « La Madone au fuseau » de Léonard de Vinci. La police britannique a récupéré le tableau et arrêté quatre personnes après une opération menée à Glasgow (Écosse) en octobre. La base de données, qui contient des enregistrements sur 31 546 objets différents, constitue un outil essentiel au regard des enquêtes menées sur les vols d'œuvres d'art.

Une tendance de plus en plus répandue est la vente illicite de biens culturels sur Internet. Ce nouveau défi n'était que l'un des nombreux points de l'ordre du jour de la conférence internationale sur le trafic de biens culturels volés en Europe centrale et orientale, qui s'est tenue en Pologne en septembre. Les recommandations formulées à l'issue de la conférence préconisaient notamment d'ouvrir l'accès à la base de données d'INTERPOL, au-delà des B.C.N., à l'ensemble des services chargés d'enquêtes sur les vols d'œuvres d'art.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE ET LIÉE AUX TECHNOLOGIES DE POINTE

La base de données sur la propriété intellectuelle révèle des liens avec le crime organisé

L'année 2007 a vu la mise en service de la Base de données INTERPOL sur les atteintes internationales à la propriété intellectuelle (DIIP), créée pour rapprocher les données en relation avec des saisies rassemblées par différents organismes internationaux et par le secteur privé. En interrogeant les autres bases de données d'INTERPOL, il s'est avéré que 1 710 entités enregistrées dans la DIIP présentaient des liens avec des affaires de contrefaçon de cartes bancaires ou de faux monnayage, d'escroquerie, de blanchiment d'argent, de vol, d'infractions violentes et de trafic d'êtres humains, d'armes et de drogues, ce qui met clairement en évidence le rôle du crime organisé dans la contrefaçon et le piratage à grande échelle.

Renforcement des capacités des enquêteurs spécialisés dans la criminalité liée aux technologies de l'information

Les spécialistes présents lors de la 7^{ème} Conférence internationale d'INTERPOL sur la cybercriminalité ont convenu de l'importance d'établir des partenariats avec le secteur privé et de créer des Points de contact centraux nationaux pour les questions relatives à la criminalité liée aux technologies de l'information. Dans un domaine de criminalité qui évolue si vite, il est primordial que les policiers bénéficient d'un accès permanent à un réseau d'experts de dimensions mondiales. La conférence s'est tenue en septembre à New Delhi (Inde), avec la participation de plus de 200 personnes venues de 37 pays ainsi que de représentants d'organisations internationales, d'autorités indépendantes et du secteur privé. Dans le prolongement de cette conférence, INTERPOL organisera en Inde, en 2008, une session de formation de formateurs pour aider au renforcement des capacités des enquêteurs spécialisés dans la cybercriminalité en Asie.



Lutter énergiquement contre la criminalité en ligne

Avec l'évolution de la technologie, de nouvelles formes de criminalité font leur apparition. INTERPOL s'intéresse de plus en plus à ceux qui ont recours à Internet de façon systématique pour leurs activités illicites et, ce faisant, portent atteinte à des droits d'auteur. Un exemple : le site OiNK, aujourd'hui fermé, qui constituait l'une des sources de musique à télécharger illégalement les plus utilisées au monde. L'enquête sur ce site a montré qu'INTERPOL peut jouer un rôle déterminant en matière de coordination entre la police et le secteur privé, en faisant en sorte que les interventions de police se déroulent simultanément dans les différents pays concernés – en l'occurrence aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Cette capacité sera renforcée en 2008 afin que les parties prenantes du secteur privé puissent davantage bénéficier d'un soutien à leurs enquêtes relatives à Internet.

Des spécialistes de la lutte contre la criminalité financière se réunissent à Bangkok

Le Congrès mondial sur la criminalité financière, le premier coorganisé avec l'ONUDC, a porté sur les toutes dernières méthodes, technologies et stratégies mises en œuvre pour combattre la criminalité financière, notamment le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la corruption. Cette réunion a eu lieu en avril à Bangkok et a vu la participation de plus de 250 éminents spécialistes issus de la communauté des services chargés de l'application de la loi, du monde universitaire et du secteur privé et représentant plus de 60 pays et organisations internationales.

La lutte contre le faux monnayage se déplace en Asie

En 2007, fort du succès des actions d'information menées jusque-là, qui avaient principalement porté sur le faux monnayage en Amérique du Sud, INTERPOL a élargi ses activités dans ce domaine à d'autres régions du monde, notamment l'Asie. Un stage de formation à l'examen technique, à l'identification et à la classification de faux billets libellés en différentes monnaies a été organisé à Manille en août, en collaboration avec la Banque centrale des Philippines.

INTERPOL s'est aussi employé à renforcer ses partenariats avec des organismes nationaux et internationaux œuvrant à la lutte contre cette forme de criminalité, dont le *Secret Service* et la *Federal Reserve Bank* des États-Unis, Europol, l'Office européen de lutte antifraude et la Banque centrale européenne, ainsi qu'avec des représentants du secteur privé.

PRINCIPAUX PROJETS ET RÉALISATIONS



CORRUPTION

Ayant mesuré la gravité de la menace qu'elle représente pour la sécurité mondiale et la sûreté publique, INTERPOL a fait de la corruption son sixième domaine de criminalité prioritaire en 2007. En même temps, les hautes autorités des pays du G8 ont résolu en juin, à Heiligendamm (Allemagne), de travailler avec INTERPOL afin de rendre plus efficace la lutte contre la corruption dans le monde.

La création de l'École supérieure INTERPOL de lutte anticorruption dans les environs de Vienne s'est concrétisée, avec la signature en juillet d'un accord de siège avec le gouvernement autrichien. Cet accord comporte trois conditions pour que l'École devienne réalité : un cadre juridique solide, la transformation du site concerné en installations de pointe d'ici 2009 et la collecte d'un premier montant de 15 millions d'euros pour financer les frais de mise en route. Des efforts sont actuellement déployés en vue de recueillir cette somme.

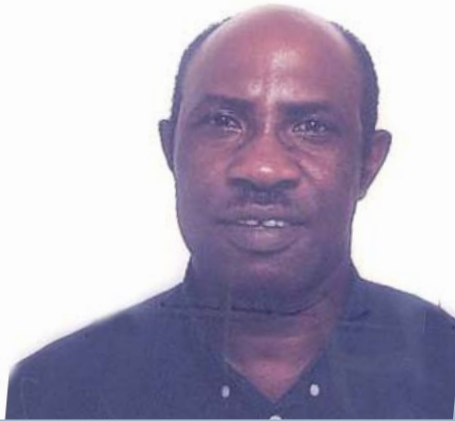
L'École dispensera aux professionnels qui, au sein des services chargés de l'application de la loi, des organismes publics, du secteur privé et du monde universitaire, luttent contre la corruption une formation de haut niveau portant sur des aspects tels que les origines de la corruption, la récupération d'avoirs, le blanchiment d'argent, les enquêtes et la déontologie.

MALFAITEURS EN FUITE

Pour la première fois, plus de 3 000 notices rouges, sollicitant l'arrestation de personnes recherchées en vue de leur extradition, ont été publiées en une année. Le système des notices et la liste des personnes recherchées ont permis plus de 5 000 arrestations d'individus faisant l'objet d'une de ces notices.

En 2007, trois individus recherchés par le Tribunal pénal pour le Rwanda (TPIR) ont été arrêtés grâce à l'étroite coopération mise en œuvre entre le Tribunal, les services de police des pays membres et INTERPOL. Des notices rouges ont été publiées à l'encontre de 50 autres personnes recherchées par le TPIR pour crimes de guerre. INTERPOL et le TPIR ont en outre créé une affiche des personnes les plus recherchées, qui a été diffusée dans toute la région des Grands Lacs, en Afrique.

Outre le TPIR, la Cour pénale internationale, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, la Mission des Nations Unies au Kosovo et le Tribunal spécial pour la Sierra Leone peuvent demander la publication de notices rouges à l'encontre de personnes soupçonnées d'avoir commis de graves violations du droit international humanitaire.



Un fugitif rwandais arrêté en France

Isaac Kamali, recherché par le Tribunal pénal international pour le Rwanda pour actes de génocide et crimes contre l'humanité, a été arrêté en juin à l'aéroport Charles-de-Gaulle, à Paris, grâce à une parfaite coordination internationale entre les services chargés de l'application de la loi français, rwandais, des États-Unis et INTERPOL. Kamali avait quitté la France pour les États-Unis avec un passeport français en cours de validité. Les vérifications effectuées par le Department of Homeland Security de ce pays dans les bases de données d'INTERPOL ayant révélé que l'intéressé était recherché, celui-ci a été renvoyé en France par un autre vol et placé en détention dès son arrivée.



Wanted for Rwandan Genocide



They are charged with serious offences under the 1949 Geneva Conventions, crimes against humanity and genocide

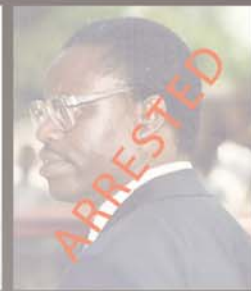
Ils sont accusés d'infractions graves aux Conventions de Genève de 1949, crimes contre l'humanité et génocide



KABUGA Felicien



BIZIMANA Augustin



NZABONIMANA Callixte



MUNYAGISHARI Bernard



MPIRANYA Protais alias KAKULE James



NIZEYIMANA Ildephonse

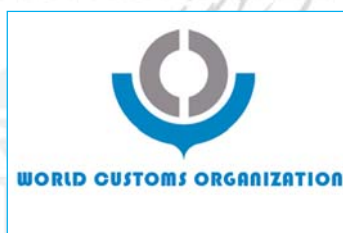


NDAHIMANA Gregoire

... KAYISHEMA Fulgence - MUNYARUGARAMA Pheneas - NDIMBATI Aloys - NTAGANZWA Ladislav - RYANDIKAYO Charles - SIKUBWABO Charles - UWINKINDI Jean Bosco



LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX



L'ASSISTANCE AUX NATIONS UNIES DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

2007 a vu la mise en œuvre d'une étroite coopération entre INTERPOL et les Nations Unies sur les questions de la protection des frontières et de l'antiterrorisme.

En tant que membre de l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme créée par les Nations Unies, INTERPOL a été désigné pour animer le Groupe de travail sur la protection des cibles vulnérables. Le financement a été trouvé par l'ONU, et la mise en place d'un Centre d'orientation sur les cibles vulnérables au Secrétariat général d'INTERPOL est en cours. Ce centre facilitera l'échange à l'échelle mondiale d'expertises, des meilleures pratiques et d'assistance technique en la matière.

INTERPOL a aussi pris part à :

- la création du premier Manuel électronique de contre-terrorisme des Nations Unies ;
- la conférence du Conseil de sécurité de l'ONU à Nairobi, en octobre, intitulée « Prévention de la circulation des terroristes et sécurité effective des frontières » ;
- sept visites d'évaluation effectuées par la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, afin de déterminer la capacité à lutter contre le terrorisme des services de répression des pays visités, et de recenser leurs besoins en matière d'assistance technique.

Tout au long de l'année, INTERPOL a collaboré avec le Comité 1267 du Conseil de sécurité de l'ONU en vue de la publication de notices spéciales concernant des individus faisant l'objet de sanctions imposées par les Nations Unies à l'encontre d'Al-Qaïda et des Taliban. 24 notices de ce type ont été publiées en 2007, portant le nombre total de notices spéciales en circulation à 300. Les discussions sur l'éventuelle publication de notices spéciales concernant certaines entités figurant sur la liste du Comité sur les individus ou entités visés par des sanctions se sont poursuivies.

L'ÉRADICATION DES FAUX MÉDICAMENTS AVEC L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

INTERPOL a affecté davantage de ressources au Groupe spécial international anticontrefaçon de produits médicaux (IMPACT) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2007. L'OMS estime que jusqu'à 30 % des médicaments vendus dans certaines régions d'Asie du Sud-Est sont des contrefaçons, entraînant des pertes économiques pour les entreprises mais mettant aussi des vies en danger. Un officier spécialisé d'INTERPOL chargé des questions relatives aux atteintes à la propriété intellectuelle sera mis à disposition à l'OMS-IMPACT, à Genève, en mars 2008, pour mener les activités propres à favoriser l'établissement de plus fortes alliances entre la communauté des services chargés de l'application de la loi et le secteur de la santé publique. INTERPOL a en outre contribué à la publication d'un manuel à l'intention des enquêteurs des pays disposant de peu de moyens de répression, voire d'aucun, pour mieux lutter contre la contrefaçon de produits pharmaceutiques.



LUTTER CONTRE LA PRODUCTION DE DROGUES AVEC L'ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

La coopération entre INTERPOL et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) s'est renforcée dans un certain nombre de domaines, notamment dans la prévention du détournement de précurseurs chimiques en Amérique du Sud. Les services de douane et de police de 12 pays d'Amérique du Sud ont ainsi participé à l'opération Andes III. Cette opération d'une durée de trois semaines a abouti à la saisie de 31 112 gallons (environ 8 220 litres) et de près de 118 tonnes de différents précurseurs utilisés dans la fabrication de drogues illicites. Neuf opérations ont été effectuées, et 48 laboratoires clandestins ont été découverts et détruits. L'opération a bénéficié du soutien du service de l'immigration et des douanes des États-Unis (*Immigration and Customs Enforcement – ICE*).

INTERPOL a par ailleurs continué à prêter son concours au programme de contrôle des conteneurs mis en place par l'OMD et l'Organisation des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui vise à aider des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique centrale à prévenir l'utilisation des conteneurs aux fins du trafic de stupéfiants et d'autres activités illicites.

ŒUVRER À UNE EUROPE PLUS SÛRE

En 2007, INTERPOL a ouvert un bureau de liaison au siège d'EUROPOL, à La Haye (Pays-Bas), pour renforcer la coopération et la communication entre les deux organisations sur les projets en cours et en ce qui concerne l'analyse de la criminalité et de données criminelles. Un programme d'échange avec EUROPOL a également été mis en place au cours de l'année, dans le cadre duquel des fonctionnaires de chacune des deux organisations doivent passer des périodes de deux semaines au siège de l'autre. Le premier fonctionnaire d'INTERPOL à participer à cet échange s'est rendu à La Haye en juin.

Au cours de l'année, également, INTERPOL s'est vu autorisé à consulter deux « Fichiers de travail aux fins d'analyse » (AWF) d'EUROPOL, ce qui signifie que les deux organisations ont pu compiler des informations et des renseignements dans le but de combattre le trafic de cocaïne d'Amérique du Sud vers l'Europe ainsi que les activités d'organisations criminelles se livrant au vol avec effraction à grande échelle et à d'autres infractions.

Le Secrétaire Général d'INTERPOL, Ronald K. Noble, et le Directeur d'EUROPOL, Max-Peter Ratzel, ont signé en 2007 un amendement à l'Initiative commune du Secrétaire Général d'INTERPOL et du Directeur d'EUROPOL sur la lutte contre le faux monnayage de 2001, aux termes duquel EUROPOL serait essentiellement chargé de la protection de l'euro dans le monde, et INTERPOL se concentrerait davantage sur le recueil d'informations relatives à la contrefaçon d'autres monnaies.

LES PARTENARIATS INTERNATIONAUX



RELIER ASEANAPOL AUX POLICES DU MONDE

INTERPOL et l'Association des chefs de police des États membres de l'ANASE (ASEANAPOL) ont signé en juin un accord historique permettant que les informations enregistrées dans le Système de base de données électronique d'ASEANAPOL (e-ADS) deviennent accessibles aux services chargés de l'application de la loi du monde entier par l'intermédiaire de I-24/7 et que les recherches effectuées dans le système d'ASEANAPOL fassent automatiquement aussi l'objet de recherches dans les bases de données d'INTERPOL. C'était la première fois qu'INTERPOL acceptait de partager ses bases de données en temps réel avec une autre entité régionale ou internationale.

RENFORCER LES CAPACITÉS DES SERVICES DE POLICE DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS

En partenariat avec la Commission européenne, INTERPOL a abordé la phase suivante du projet TACIS (*Technical Assistance to the Commonwealth of Independent States* - Assistance technique à la Communauté des États indépendants), dont le but est de renforcer la capacité des B.C.N. de la région en question à lutter plus efficacement contre les formes de criminalité transnationale que sont le terrorisme, la criminalité organisée et le trafic d'êtres humains, d'armes et de drogues.

Les principales activités de 2007 ont consisté à poursuivre la modernisation des B.C.N. et à ouvrir l'accès aux outils et services INTERPOL au-delà de ces bureaux, depuis des sites distants en Russie et en Ukraine, pendant que les travaux à cet effet étaient entrepris dans certains pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan).

OPÉRATIONS MENÉES CONJOINTEMENT AVEC LES SERVICES CHARGÉS DE L'APPLICATION DE LA LOI RÉGIONAUX

Toutes les activités régionales d'INTERPOL en 2007 ont été menées avec le soutien actif et la coopération des Bureaux sous-régionaux (B.S.R.) – Abidjan, Buenos Aires, Harare, Nairobi et San Salvador – du Bureau de liaison à Bangkok, et de partenaires clés comme les associations de chefs de police et d'autres organisations.

Trafic de véhicules en Amérique centrale

À la demande de l'Association des Chefs de police d'Amérique centrale, le B.S.R. de San Salvador a coordonné l'opération Huracán, la toute première opération INTERPOL fondée sur le renseignement visant le vol de véhicules en Amérique centrale.

Plus de 5,5 millions de recherches ont été effectuées au cours de la première phase de l'opération, en octobre. La technologie MIND a été spécialement adaptée pour pouvoir comparer les données contenues dans la base de données d'INTERPOL sur les véhicules volés (SMV) à celles des fichiers nationaux sur ce sujet des pays membres participants, aux fins d'éventuels recoupements.



Ces recherches ont permis d'obtenir des correspondances entre plus de 650 voitures déclarées volées dans les régions Amériques, Asie et Europe et des voitures immatriculées en toute légalité dans les pays participants d'Amérique centrale. Une nouvelle opération sera menée en 2008 pour faire suite à celle-ci, et la méthodologie appliquée pour Huracán sera reprise dans d'autres régions.

Après le succès de l'opération Huracán, le Mexique a commencé à envoyer des informations pour enregistrement dans la base de données SMV – contribuant ainsi à 9 % du contenu total de la base de données.

Vol de véhicules et autres formes de criminalité en Afrique australe

Le Bureau sous-régional de Harare et la SARPCCO (Organisation de coopération régionale des Chefs de police d'Afrique australe) ont coordonné trois opérations conjointes auxquelles ont participé les polices de 12 pays d'Afrique australe. Ces opérations, baptisées « Maluti », « Thabana Ntelanyana » et « Senqu », ont visé le vol de véhicules, le trafic de drogues, le trafic d'armes légères et de petit calibre, l'immigration illégale et d'autres phénomènes de criminalité posant un grave problème à la région.

Ces opérations ont vu la mise en œuvre conjuguée de techniques policières traditionnelles et ultramodernes. INTERPOL a ainsi mis à disposition des ordinateurs portables afin de permettre aux policiers concernés d'accéder à sa base de données sur les véhicules volés depuis des barrages routiers, au moyen d'une solution MIND. Les résultats cumulés de ces opérations, mises en œuvre en plusieurs phases, sont les suivants :

- Saisie de 462 véhicules soupçonnés d'avoir été volés ;
- Arrestation de 786 immigrants illégaux ;
- Mise en détention de 435 suspects, pour d'autres infractions ;
- Saisie de plus de 85 tonnes de cannabis, 106 armes à feu, 2 210 cartouches et 500 troupeaux.





Atteintes à la propriété intellectuelle en Amérique du Sud

L'opération Jupiter-Amérique du Sud III s'est déroulée entre octobre et décembre 2007. L'action coordonnée des services de police et de douane, en partenariat avec INTERPOL et le secteur privé, a abouti à des centaines d'arrestations et à la saisie de marchandises contrefaites et piratées évaluées à plus de 121 millions d'USD en Argentine, au Brésil, au Chili, au Paraguay et en Uruguay.

L'expérience qu'ont permis d'acquérir les opérations précédentes a contribué à augmenter les quantités saisies, et a permis d'améliorer la communication, la coopération et la coordination entre les services de douane et de police concernés. D'autres opérations sont prévues, avec un nombre accru de partenaires.

Contrefaçon de produits pharmaceutiques en Asie du Sud-Est

Jupiter-Asie du Sud-Est est une opération menée conjointement par les polices chinoise et du Myanmar, le Secrétariat général d'INTERPOL et le Bureau de liaison de Bangkok contre la contrefaçon de produits pharmaceutiques dans la région du Grand Mékong. Elle s'est conclue, en novembre, par l'arrestation de quatre personnes en Chine et au Myanmar et sur la saisie d'au moins 24 720 boîtes de faux médicaments.

Lutte contre les réseaux de paris illégaux

L'opération SOGA a visé des réseaux de paris illégaux sur le football contrôlés par des organisations criminelles en Asie. Des opérations de police simultanées et conjointes ont été mises en œuvre en octobre et novembre en Chine (y compris à Hong Kong et à Macao), en Malaisie, à Singapour, en Thaïlande et au Viet Nam. Le tout a été coordonné par le Secrétariat général et le Bureau de liaison de Bangkok, et a mis en évidence l'efficacité que peuvent avoir les services nationaux chargés de l'application de la loi lorsque leurs efforts sont coordonnés par l'intermédiaire du réseau mondial et des ressources d'INTERPOL. En tout, 266 perquisitions ont été effectuées, 432 personnes ont été arrêtées et plus de 680 000 USD en espèces et en avoirs ont été confisqués. Cette opération sera renouvelée en 2008.



SERVICES D'APPUI



RESSOURCES HUMAINES

Fin 2007, 562 personnes de 82 nationalités étaient employées au Secrétariat général, dans les bureaux régionaux et à la représentation d'INTERPOL auprès des Nations Unies. Sur ce nombre, 182 fonctionnaires (32 %) étaient du personnel de police mis à disposition par les administrations nationales ou rémunéré par INTERPOL du fait du remboursement des coûts aux différentes administrations. Les 68 % restants étaient directement employés par INTERPOL. Les femmes constituaient près de 43 % de l'effectif.

L'attachement d'INTERPOL à ce que la composition de son personnel soit représentative de la diversité de ses pays membres a permis à l'Organisation de répondre efficacement aux besoins spécifiques des services chargés de l'application de la loi de ses cinq régions de travail ainsi que de bénéficier d'une grande variété d'idées, de compétences, d'horizons et d'expériences différents.

AFFAIRES JURIDIQUES

Le Bureau des Affaires juridiques a assumé ses fonctions de conseil juridique concernant toutes les activités d'INTERPOL tout au long de l'année. Il a apporté son assistance spécialisée pour les conférences régionales africaine, des Amériques et européenne, ainsi que pour la session de l'Assemblée générale, réunie à Marrakech (Maroc), en élaborant et en révisant des documents juridiques et des recommandations. Le Bureau a examiné des projets d'accords de coopération avec la Commission internationale pour les personnes disparues, l'ANASE et des organismes de l'ONU, ainsi que des accords de siège avec les gouvernements autrichien et camerounais.

Le Bureau a également examiné toutes les demandes de notices avant leur publication afin de s'assurer qu'elles n'étaient pas contraires à l'article 3 du Statut, qui interdit à l'Organisation toute activité ou intervention dans des questions ou affaires présentant un caractère politique ou militaire. S'il y a eu litige entre des pays membres sur la publication d'une notice, le Bureau a formulé l'opinion de l'Organisation, soumise à l'examen et à l'approbation du Comité exécutif, voire, le cas échéant, de l'Assemblée générale plénière.



COMMUNICATION

L'appel à témoins sans précédent lancé par INTERPOL pour identifier un pédophile présumé dans le cadre de l'opération Vico (voir page 21) a suscité un intérêt extraordinaire de la part des médias du monde entier, qui ont publié plus de 15 000 articles.

Le Secrétaire Général et d'autres membres du personnel concernés ont été interviewés par des journalistes de plus de 50 organes de presse écrite, stations de radio et chaînes de télévision nationaux et internationaux au cours des 11 jours qui ont suivi le lancement de l'opération, jusqu'à l'arrestation du suspect en Thaïlande.

Le site Web d'INTERPOL a enregistré plus de 800 000 visites au cours des cinq premiers jours de l'opération – contre 15 000 par jour en moyenne avant le début de celle-ci – et plus de 300 messages de personnes pensant détenir des informations susceptibles de fournir des pistes ont été reçus.

Le Bureau de presse a reçu chaque semaine des dizaines de demandes de journalistes désireux de se faire une idée globale de la situation dans différents domaines de la criminalité transnationale. Autres sujets ayant fortement suscité l'intérêt des médias au cours de l'année : le terrorisme, la protection des frontières, d'autres affaires d'abus pédosexuels en ligne, le trafic de drogues et les enquêtes sur des malfaiteurs en fuite.



FINANCES

Pour l'exercice 2007, les produits opérationnels d'INTERPOL se sont élevés à 49 millions d'EUR, sur lesquels 88 % provenaient des pays membres, principalement sous la forme de contributions statutaires (86 %). Les produits perçus au titre des projets à financement externe, qu'ils proviennent de fondations privées ou de sociétés commerciales dont les buts ou les intérêts rejoignent ceux d'INTERPOL, ont constitué 9 % des produits bruts. Les produits financiers ont correspondu à 2 % du total.

Les charges opérationnelles ordinaires (dépenses de fonctionnement) se sont élevées à 48 millions d'EUR en tout, les rémunérations représentant le poste de dépenses le plus important (62 %), suivi par les frais de voyage et de réunions (12 %), les charges de maintenance (4 %), les charges de fonctionnement locaux (4 %), les prestations de services externes et dépenses liées (3 %), et les charges de télécommunications liées au système de communication mondial d'INTERPOL, I-24/7 (3 %). Les charges d'amortissement ont représenté 8 % des charges opérationnelles.

INTERPOL a enregistré un excédent en 2007, qui est venu s'ajouter aux fonds de réserve cumulés l'Organisation. Les projets d'investissement ont utilisé pour 4,7 millions d'EUR de ressources financières. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 5,2 millions d'EUR, essentiellement en raison de versements anticipés dans le cadre des projets à financement externe et de l'augmentation des passifs relatifs au personnel ainsi que des dettes. Les capitaux propres et les réserves – représentés par divers fonds – se sont accrus de près d'un million par rapport à 2006 du fait de l'excédent généré en 2007.

Les tableaux financiers qui figurent sur les pages qui suivent – états de la situation financière, de la performance financière, tableaux des variations de situation nette et des flux de trésorerie – font l'objet d'un contrôle par des auditeurs externes et résument la situation et la performance financières de l'Organisation en 2007 et 2006. Les états financiers de l'Organisation sont préparés, chaque fois que possible, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Lorsqu'il n'existait aucune norme IPSAS concernant un aspect particulier, les Normes comptables internationales (IAS) ont été utilisées.

Les états financiers de l'Organisation sont aujourd'hui entièrement conformes aux exigences des normes IPSAS. Les chiffres de 2006 ont été retraités de façon à ce que les résultats de cette année soient présentés suivant ces exigences. Les états financiers en question ont été préparés en se fondant sur l'hypothèse de la continuité d'activité, en appliquant comme base d'évaluation le système du coût historique, dans le cadre de la méthode de la comptabilité d'exercice. Toutes les opérations sont conformes au Règlement financier de l'Organisation.

État de la situation financière

en milliers d'EUR

31 décembre
2007

31 décembre
2006

ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 986	23 766
Autres créances et paiements anticipés	2 518	2 657
Contributions statutaires dues	2 149	2 394
Stocks	593	624
Total des actifs courants	34 246	29 441
Actifs non courants		
Contributions statutaires dues non courantes	544	274
Immobilisations nettes	23 460	22 507
Total des actifs non courants	24 004	22 781
TOTAL DES ACTIFS	58 250	52 222
PASSIFS		
Passifs courants		
Dettes	(3 803)	(2 589)
Produits reçus d'avance	(708)	(570)
Produits relatifs aux projets différés	(5 178)	(2 807)
Total des passifs courants	(9 689)	(5 966)
Passifs non courants		
Passifs relatifs au personnel	(4 413)	(3 093)
Total des passifs non courants	(4 413)	(3 093)
TOTAL DES PASSIFS	(14 102)	(9 059)
TOTAL DE L'ACTIF NET	44 148	43 163
ACTIF NET		
Réserve de financement des investissements	23 460	22 507
Fonds de réserve cumulés	20 688	20 656
TOTAL DE L'ACTIF NET	44 148	43 163

FINANCES



État de la performance financière

en milliers d'EUR

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Produits opérationnels		
Contributions statutaires	41 398	38 370
Financement des Bureaux sous-régionaux	781	767
Contributions volontaires	797	852
Remboursements et autres sommes perçues	593	616
Produits financiers	1 157	895
Autres produits	4 555	3 724
Gains/pertes de change (solde)	(168)	(131)
Total des produits opérationnels	49 113	45 093
Charges opérationnelles		
Rémunérations	29 798	27 295
Autres charges de personnel	911	1 011
Charges de fonctionnement locaux	1 729	1 526
Maintenance	1 775	2 013
Missions et réunions	6 015	6 425
Dépenses de bureau	1 447	1 596
Charges de télécommunications	1 514	1 283
Prestations de services externes et dépenses liées	1 215	2 228
Dépréciation	3 724	3 614
Total des charges opérationnelles	(48 128)	(46 991)
Solde de l'exercice	985	(1 898)

Tableau des variations de l'actif net / situation nette

en milliers d'EUR	Réserve de financement des investissements	Fonds de réserve cumulés	Total
Solde au 31 décembre 2006	22 507	22 404	44 911
Ajustements relatifs à l'exercice précédent		(1 748)	(1 748)
Solde retraité au 31 décembre 2006	22 507	20 656	43 163
Montants net des profits et pertes non comptabilisés dans l'état de la performance financière du fait qu'il s'agit de dépenses d'investissement (nettes) financées par les réserves accumulées	953	(953)	
Solde net de l'exercice		985	985
Solde au 31 décembre 2007	23 460	20 688	44 148

Tableau des flux de trésorerie

en milliers d'EUR

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		
Solde des activités opérationnelles ordinaires	985	(1 898)
Mouvements sans effet de trésorerie		
Dépréciation	3 724	3 614
Ajustement relatif aux produits financiers (état séparé)	(1 157)	(895)
Ajustement relatif aux profits/pertes sur cession d'actifs	8	11
Accroissement / (diminution) du montant des dettes	1 214	759
Accroissement / (diminution) du montant des produits reçus d'avance	138	(406)
Accroissement / (diminution) du montant des produits relatifs aux projets différés	2 371	1 917
Accroissement / (diminution) du montant des passifs relatifs au personnel	1 320	423
(Accroissement) / diminution du montant des stocks	31	(65)
(Accroissement) / diminution du montant des contributions statutaires dues non courantes	(270)	(78)
(Accroissement) / diminution du montant des autres créances et paiements anticipés courants	139	(502)
(Accroissement) / diminution du montant des contributions statutaires dues courantes	245	1 728
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	8 748	4 608
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(4 685)	(4 205)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(4 685)	(4 205)
Flux de trésorerie des activités de financement		
Produits financiers reçus	1 157	895
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 157	895
Augmentation / (diminution) nette de trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 220	1 298
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	23 766	22 468
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	28 986	23 766
Montant des mouvements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	5 220	1 298



Ce rapport est imprimé sur du papier composé à 60 % de papier recyclé et à 40 % de papier fabriqué à partir de bois provenant de forêts gérées conformément aux principes de l'exploitation durable (certification du *Forest Stewardship Council*).

Copyright INTERPOL 2008

Réalisé par CPO/PWDE, Secrétariat général de l'O.I.P.C.-INTERPOL

Photographies : ©INTERPOL, © Photodisc, ©Chris Johnson - Fotolia.com, ©UNHCR / C. Chalasani, © B.C.N. du Canada



ORGANISATION INTERNATIONALE DE POLICE CRIMINELLE

Secrétariat général d'INTERPOL

200, quai Charles de Gaulle

69006 Lyon

France

Tél. : (33) 4 72 44 70 00

Fax : (33) 4 72 44 71 63

E-mail : info@interpol.int

Bureaux sous-régionaux :

Buenos Aires (Argentine)

Abidjan (Côte d'Ivoire)

San Salvador (El Salvador)

Nairobi (Kenya)

Harare (Zimbabwe)

Bureau de liaison de Bangkok (Thaïlande)

Bureau du Représentant spécial d'INTERPOL auprès des Nations
Unies à New York

www.interpol.int



NEIL Christopher Paul

REQUESTING COUNTRY: THAILAND
 DATE OF PUBLICATION: 18 October 2007

CIRCULATION TO THE MEDIA (INCLUDING INTERNET) OF THE EXTRACTED VERSION OF THE RED NOTICE AS PUBLISHED ON INTERPOL'S PUBLIC WEB SITE: YES

FUGITIVE WANTED FOR PROSECUTION

1. IDENTITY PARTICULARS



www.interpol.int

